

# **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD**

## **AVIS PUBLIC**

est donné par la soussignée, Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité,

### **QUE**

Avis de motion est donné par monsieur Simon Dubé qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 505-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux sera proposée. Le projet de règlement est déposé et monsieur Simon Dubé en fait la présentation. Le projet de règlement sera également disponible sur le site web de la Municipalité.

**DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-deux.**



---

Louise-Anne Belzile, directrice générale/secrétaire-trésorière